

P1D – 12/10/2015

**Appel à candidature sur poste à profil
Année scolaire 2015/2016**

- Enseignant spécialisé en unité d'enseignement autisme

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Sonia DEMATTE (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur l'appel à candidature sur le poste à profil d'enseignant spécialisé en unité d'enseignement autisme.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste peuvent postuler selon la procédure suivante :

- Adresser une fiche de candidature et une lettre de motivation à la DSDEN 84 par poste sollicité.

- Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le 2 novembre 2015**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le 3 novembre 2015**.

- Il convient également d'adresser directement une copie du dossier au Pôle 1^{er} degré par mel : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr .

Les commissions d'entretien auront lieu courant novembre 2015. Affectation à titre provisoire pour l'année scolaire 2015-2016.

Une convocation vous sera adressée en temps utiles.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT EN UNITE D'ENSEIGNEMENT AUTISME

P1D **Public accueilli et établissement :**

L'unité d'enseignement autisme est un dispositif médico-social implanté au sein de l'école maternelle Camille Claudel d'Avignon. L'UE accueille 7 enfants de 3 à 6 ans, avec autisme ou autres troubles envahissants du développement (TED) ; les enfants sont présents à l'école sur le même temps que les autres élèves de leur classe d'âge, pour les temps consacrés aux apprentissages et à l'accompagnement médico-social

Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM, et sont réalisées par une équipe associant enseignant et professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Objectifs :

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le cahier des charges académique, les objectifs pédagogiques de l'UE sont ceux attendus dans les programmes de l'école maternelle.

Les objectifs éducatifs de l'UE sont ceux définis dans l'état des connaissances publié par la HAS :

- Chaque enfant bénéficie d'un projet individualisé d'accompagnement qui comprend un volet de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation de l'élève, élaboré par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH 1 ;
- Les projets individualisés d'accompagnement sont fonction de l'évaluation des besoins particuliers de chaque enfant avec TED, amenant à développer des interventions s'appuyant sur des objectifs dans les domaines suivants :
 - Communication et langage ;
 - Interactions sociales ;
 - Domaine cognitif ;
 - Domaine sensoriel et moteur ;
 - Domaine des émotions et du comportement ;
 - Autonomie dans les activités quotidiennes ;
 - Soutien aux apprentissages scolaires.

Formation – expérience professionnelle :

L'enseignant :

- est de préférence titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS /CAEI) option D ;
- possède une expérience de la scolarisation auprès des élèves présentant des troubles envahissants du développement ;
- possède une expérience du travail en partenariat avec les personnels médico-sociaux.

Missions et tâches :

- Il pilote le projet de l'UE maternelle et assure la cohérence des actions des différents professionnels.
 - Il partage avec les autres professionnels de l'établissement médico-social un langage et des outils de réflexion communs.
 - Il transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire dont ses collègues l'informent.
 - Il réalise avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets.
-

- Il favorise l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe professionnels de l'établissement médico-social à laquelle il appartient.
- L'enseignant, en dehors des échanges réguliers entre la famille et la direction de l'établissement médico-social, est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant.
- Comme l'ensemble de l'équipe avec qui il partage les éléments d'information et avis recueillis auprès des parents, il respecte le droit au secret et la discrétion professionnelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.
- Il favorise également l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec la famille qu'il informe et dont il recueille les avis au même titre que le de l'établissement médico-social ou le psychologue

Organisation du service :

Le service de l'enseignant spécialisé de l'UE s'organise, conformément au service des autres enseignants de l'école, en vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement et trois heures consacrées aux travaux en équipe, aux relations avec les parents, à la participation aux réunions institutionnelles de l'établissement scolaire.

Cet emploi n'est pas compatible avec l'exercice des fonctions à temps partiel.

Compétences :

- compétences pédagogiques de bon niveau ;
- bonne connaissance des troubles envahissants du développement ;
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur de la santé).

Qualités :

- capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- capacités d'adaptation (relations à construire avec plusieurs partenaires et équipes pédagogiques) ;
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.

Contact

Le Directeur de l'établissement médico-social Le Petit Jardin, Pascal FAUVEL: 04 90 03 92 29
L'IEN ASH, Dominique PAPON : 04 90 27 76 00

FICHE DE CANDIDATURE POSTE A PROFIL

NOM et Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire
le :

Pôle 1^{er} degré
Moyens-RH

Circonscription :

Dossier suivi par
Gabriel Duboc

Adresse personnelle :

Sibylle Borreda
Sonia DEMATTE
Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.

N° de téléphone :

E-mail :

ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

Diplômes et date d'obtention :

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

.....
(veuillez préciser la fonction choisie et établir une fiche et une lettre de motivation par poste sollicité).

A _____, le _____
(signature)

La fiche de candidature et la lettre de motivation sont à adresser au supérieur hiérarchique **pour le lundi 2 novembre 2015**, délai de rigueur. Il convient également d'adresser une copie au Pôle 1^{er} degré par mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr